

## VOYAGES SCOLAIRES : OU COMMENT LE MINISTÈRE MET EN DANGER LES PERSONNELS D'INTENDANCE !

Depuis le début de la crise sanitaire liée au COVID 19, le ministère de l'Éducation nationale refuse de donner des directives claires et précises aux académies, ce qui entraîne comme nous le dénonçons régulièrement, une application inégalitaire du confinement, mettant parfois en danger les personnels.

### Nouvelle illustration :

Depuis le 16 MARS, les personnels d'intendance sont sollicités pour liquider les bourses et les factures.

Et, plus récemment, il a été demandé aux EPLE, « dans le cadre de leur plan de continuité administrative » et s'agissant des voyages scolaires, de rembourser prioritairement les familles rencontrant des soucis financiers du fait notamment de leur situation professionnelle, leur entreprise ayant décidé de mettre leurs salariés en chômage partiel.

Pire, on demande aux collègues de se déplacer dans les établissements puisque l'application informatique n'est pas accessible à distance.

### Pour le SPASEEN-FO, le ministère continue de mettre les personnels en danger.

En effet, le discours du gouvernement est celui d'un confinement total, avec le télétravail en priorité, et la limitation des déplacements, en tenant compte du volontariat et des situations particulières des collègues, dont bon nombre d'entre eux ont des enfants de moins de 16 ans. Nous l'avons déjà rappelé : « l'école à la maison », c'est en moyenne 5 heures par jour consacrées aux apprentissages scolaires !

Pour le SPASEEN-FO, il est anormal que les personnels des EPLE ne puissent accéder au télétravail comme leurs collègues des services académiques, leur permettant d'exercer leurs missions à distance, sans se mettre en danger. Il est anormal que les applications ne soient pas accessibles à distance dans ce contexte très particulier.

La demande du ministère va mettre les personnels d'intendance dans une situation compliquée, avec une pression supplémentaire.

- Qui sont les familles concernées ?
- Quels sont les documents demandés pour procéder aux remboursements du voyage ?
- Avec quels moyens ? Quels personnels ?

C'est également une pression supplémentaire pour les personnels logés.

Le SPASEEN-FO continuera d'ailleurs de se battre pour obtenir la fin des discriminations indemnitaires subies par ces collègues !



Dans un climat anxigène, et en dehors d'un cadre réglementaire clair, sous prétexte de « continuité administrative », le SPASEEN-FO, avec sa fédération et sa confédération, n'acceptera pas que des personnels soient sommés de déroger au confinement.

Pas plus que nous n'accepterons que le ministre et le gouvernement ne revienne pas sur les suppressions et redéploiements de postes à la rentrée prochaine.

Pas plus que nous n'accepterons que des personnels continuent à aller travailler sans masques et sans protections dans des locaux qui ne sont pas toujours désinfectés.

Le SPASEEN-FO avec sa fédération la FNEC FP FO intervient régulièrement auprès du ministère pour signaler les difficultés rencontrées

## RÉSISTER REVENDIQUER RECONQUÉRIR